

CAMPAGNE « AIDES SPÉCIFIQUES » - SCIENTIFIQUES - 2017

Tous les candidats voudront bien lire attentivement cette notice d'information, relative au dépôt de la candidature, aux documents à fournir et aux conditions de séjour des candidats retenus.

1) LES CONDITIONS

- a) **L'âge** : Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans. Il n'existe pas de limite d'âge.
- b) **La nationalité** : Il n'existe pas de critère de nationalité.
- c) **Le profil du candidat** : Chercheurs doctorants dont les travaux nécessitent un séjour court en péninsule Ibérique. Les candidats doivent être **inscrits en doctorat** et présenter un projet de recherche se rapportant à l'un des domaines de compétence de l'Établissement.
- d) Les aides spécifiques sont disponibles à partir du 1^{er} janvier 2017 pour un séjour de 1 à 3 mois à effectuer avant le 31 décembre 2017.
- e) Les bénéficiaires d'une bourse en 2017 souhaitant être également candidats au recrutement des membres EHEHI 2017-2018 ne pourront bénéficier de leur bourse qu'à partir du 1^{er} mai 2017 (s'ils ne sont pas retenus), ou devront y renoncer s'ils sont retenus en tant que membre.

2) ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être remplis **en ligne** sur le site <https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/boursiers-scientifiques>

Pour être pris en compte, les dossiers devront être soumis avant le lundi 31 octobre 2016 à 13:00 (heure de Madrid).

Seul l'envoi du justificatif d'inscription en thèse pourra être réalisé postérieurement dans les meilleurs délais, et dans tous les cas par mail, au format pdf, à secdir@casadevelazquez.org **avant le 18 novembre 2016**. Aucun rappel ne sera effectué et aucun document supplémentaire ne sera accepté. **Tout dossier incomplet ou non conforme sera refusé.**

3) ÉLÉMENTS À FOURNIR

Formulaire en ligne

Copie d'une pièce d'identité recto-verso	Carte d'identité ou passeport en cours de validité
Copie du dernier diplôme obtenu	Format pdf
Preuve d'inscription en thèse	Seules seront conformes les inscriptions pour l'année universitaire 2016-2017 impérativement transmises au format pdf
Curriculum Vitae	Rédigé en français, espagnol ou portugais (max. 3 pages, format A4 vertical)
Brève description du programme de recherche	Rédigé en français, espagnol ou portugais (max. 5.000 caractères)
Programme de travail envisagé pour la durée de la bourse	Rédigé en français, espagnol ou portugais (max. 2.500 caractères)
Une lettre de recommandation d'une personnalité scientifique	Avis daté et signé du directeur de recherche au format PDF en français, espagnol, anglais ou portugais

4) LA SÉLECTION

Sélection des dossiers par la commission

La commission chargée de l'étude des candidatures se réunira à la fin du mois de novembre. Tous les candidats, retenus ou non, recevront un mail pour leur indiquer le résultat de la sélection. La liste définitive des candidats retenus sera publiée sur notre site dans les jours suivants.

Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

5) ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Pour toute question d'ordre pratique, vous pourrez contacter le secrétariat de direction (secdir@casadevelazquez.org), uniquement par mail.

Dans tous les cas, pensez à anticiper. Aucun problème technique (panne sur votre ordinateur, coupure Internet..) ne justifiera le non envoi de la candidature dans les délais impartis. L'accès au formulaire sera coupé le 31 octobre à 13h précises.

Une fois que vous aurez soumis votre candidature, un message de confirmation s'affichera, et vous le recevrez également par e-mail. **La validation de la candidature et la réception de ce mail peuvent prendre quelques minutes.**

6) ÊTRE BOURSIER À L'EHEHI

a) L'hébergement

Les boursiers peuvent solliciter un hébergement en chambre individuelle à la Casa de Velázquez, en fonction des disponibilités de l'Établissement, entre le 9 janvier 2017 et le 22 décembre 2017.

Les bénéficiaires ne résidant pas à la Casa de Velázquez peuvent solliciter un hébergement ponctuel à 15 € / nuit.

b) Montant des mensualités

Le **montant des mensualités** est de 750 €.

Les doctorants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dont le siège est situé en Afrique ou en Amérique latine percevront une aide complémentaire d'un montant maximum de 300 €, sur justificatifs. (*Montants approuvés par le Conseil d'administration de l'établissement du 26 juin 2014*).

En outre, le bénéficiaire d'une aide spécifique a un tarif subventionné pour les déjeuners à la cafétéria pendant son séjour, du lundi au vendredi (tarif en vigueur : 3€).

c) Appui scientifique

Un des deux directeurs des études scientifiques (époque ancienne ou médiévale / époque moderne ou contemporaine) accompagne le séjour du boursier. Un rendez-vous avec le directeur des études devra obligatoirement être fixé en début de séjour pour le 1^{er} versement de l'indemnité (500 €).

À l'issue du séjour accordé, le boursier devra présenter un bilan des activités réalisées pendant son/ses mois de résidence. Le solde de son indemnité lui sera alors versé.